Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège
Morvan Lebesque

académie
Rennes

Jeunesse
éducation
recherche

Compte rendu du conseil d'Administration du 15 avril 2021

Conseil d'Administration en visio-conférence en raison de la crise sanitaire. Le conseil débute à 18h02.

Personnes connectées : 20 personnes (19 votants)
M. Ardenti, M. Gilet, Mme Andriamasy, Mme Fantoli, Mme Billard, Mme Clément, Mme Leboeuf, M. Poulain, Mme Raffin, Mme Fouqué, M. Ruchat, Mme Carrié, M. Couque, Mme Mégard, Mme Beaujouan, Mme Vanderstockt, Mme Banquetel, Mme Montigny, M. Le Goff, Mme Gapihan, M. Penhard.
Agent Comptable Mme Le Gargasson-Bourdé.

M. Ardenti, principal, ouvre le conseil à 18h02
Présentation et organisation du CA pour les votes.
Désignation du secrétaire de séance : M. Gilet et Mme Andriamasy

Modification de l'ordre du jour, présentation de la situation sanitaire et présentation du PIAL.
Objet principal : Compte financier.
Vote ordre du jour 18h04. 13 participants : 12 votes oui, 1 n'a pu participer.
Approbation du PV du CA du 8 février 2021 : vote à 18h10: 17 participants. Approbation à l'unanimité.

20 personnes à 18h14

I. **Présentation situation sanitaire.**

M. Ardenti évoque la situation sanitaire. Pas de nouvelles informations à ce jour concernant la réouverture au 3 mai en présentiel. Avant la fermeture du collège le 2 avril, la situation peut être considérée comme « satisfaisante », pas de cas de Covid au collège depuis le retour des vacances de février, seuls des élèves cas contact ont été signalés.
Semaine en distanciel : Pas de problème de communication entre les élèves et les professeurs excepté lié aux difficultés nationales de début de semaine (5 et 6 avril)
9 élèves de personnels prioritaires accueillis. (groupe de 15 maximum autorisé) par des professeurs volontaires. Distribution de 13 ordinateurs aux familles qui ne disposent d'aucun moyen.
Reprise des cours en distanciel le 23 avril.

Présentation du PIAL.

Dispositif qui existe déjà sur une bonne partie du département et plus généralement à l'échelle nationale. L'objectif est de mutualiser et organiser le travail des AESH en fonction des besoins sur des territoires donnés qui regroupent un collège tête de PIAL en charge d'assurer cette coordination avec les établissements publics, privés premier et second degré de l'espace déterminé.
Le collège Morvan Lebesque a été désigné tête de PIAL, nous disposons à ce jour de 5 AESH sur le collège. Des rencontres sont programmées avec les différents acteurs afin de recenser personnels et besoins puis les répartir pour la rentrée 2021-2022.

II. **<u>Affaires financières</u>**. 18h19

1. Contrats

- Elvi Slam, projet porté par Mme Baudry. Intervention de l'association le 17 mai Question de Mme Carrié Pourquoi précédent contrat annulé ? Pas d'information précise à ce sujet. Décision interne à la mairie. Vote à 18h21. 16 participants, vote oui à l'unanimité.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

- Convention ORAPI pour la mise à disposition gratuite de 10 distributeurs d'essuies-mains
Vote à 18h26. 15 participants, vote oui à l'unanimité.

- Vente voiture Renault Kangoo de 2003. Démarche : auprès de la collectivité territoriale. Voiture acquise sur nos Fonds propres et non enregistrée au domaine. De ce fait, le CA peut donner son autorisation pour la vente. Désaffection de la voiture et définition du prix de vente. Prix proposé 3500€. Vente à l'interne dans un premier temps agents, administratif puis enseignants si aucun preneur.
Vote désaffectation 18h34. 17 participants, vote oui à l'unanimité.

Vote Prix de vente proposé à 3000€, 18h38. 17 participants. 6 oui, 8 non, 3 abstentions.
Vote Prix de vente proposé à 3500€, 18h39. 17 participants, vote. 11 oui, 4 non, 2 abstentions.
Prix fixé à 3500€.

2. **Comptes financiers** 18h42.
Budget prévisionnel voté en novembre 2019. Présentation par Mme Andriamasy.
Mme la gestionnaire rappelle ce qu'est le compte financier et précise que les rapports devant être joints et présentés au Conseil d'Administration sont le rapport de gestion, sous la responsabilité de l'ordonnateur et qui sera présenté par elle-même et le rapport financier, sous la responsabilité de l'Agent comptable, qui sera présenté dans un second temps.
Elle décrit le contexte conjoncturel 2020, à savoir la crise sanitaire et la forte baisse des effectifs, qui a impacté la situation économique du collège de Mordelles et rappelle les trois financeurs majeurs.
Mme la gestionnaire donne aux membres du conseil le résultat de l'exercice de l'année 2020, lequel retrace la différence entre les recettes nettes de la section de fonctionnement. Ce résultat fait apparaître un solde négatif de 11 692,06€.

Elle détaille ensuite, service par service, le résultat de l'exercice et les différentes dépenses et recettes effectuées au cours de l'année.

Elle conclut par les préconisations suivantes :
- Poursuivre les opérations d'équipement et d'investissement afin d'assurer une bonne qualité de service d'éducation et de fonctionnement aux élèves qui le fréquentent
- Poursuivre les efforts en matière d'entretien et de maintenance de l'établissement
- Affiner la prévision budgétaire en favorisant la mise en œuvre des projets le plus tôt possible

M. Ardenti fait un point rapport aux voyages de fin de sixième prévus en juin 2021. Le choix n'est pas arrêté sur l'annulation ou le report des voyages. Réfléchir à la solution la moins coûteuse pour l'établissement. Un report comporte un risque si faillite des prestataires et donc une perte conséquente pour l'établissement des sommes engagées. Les enseignants seraient davantage pour un report si les organismes concernés sont suffisamment solides.

Fonds sociaux :
Remarque de M. Ardenti sur la sensibilisation des familles en difficultés mais nous constatons malgré les efforts que les retours des familles restent peu satisfaisants. Le collège ne peut donner d'argent sans pièces justificatives.
Réflexion à mener pour sensibiliser encore mieux les familles qui sont dans le besoin.
Mme Bourdé ajoute que les critères votés par l'établissement doivent être respectés pour l'attribution des aides.

- Comptabilité générale, présentation du compte financier par Mme Le Gargasson-Bourdé (agent comptable du Lycée de Montfort).
Rapport de l'agent comptable.
Cohérence du fonds de roulement par rapport aux recommandations académiques et de l'autonomie financière. Les reliquats de subvention ne mettraient pas l'EPLE en difficulté.

Fin de la présentation : 19h56

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège
Morvan Lebesque

académie
Rennes

jeunesse
éducation
recherche

M. Ardenti : Globalement plutôt une bonne gestion mais attention car la perte d'élèves pèsera davantage sur les comptes de l'établissement. L'EPLE continuera les investissements (CVC,...), pour répondre aux besoins des élèves.

Proposition de fusion des deux comptes de réserve par M. Ardenti. Pour l'agent comptable, le fonds de roulement est unique (précision de Mme Le Gargasson-Bourdé), directives ministérielles.

Fonds de réserve unique voté.
Vote Adoption des comptes financiers 20h00. 19 participants. 16 oui, 1 abstention, 2 n'ont pas participé.

Vote compte de réserve unique 20h02 : 19 participants, 12 oui, 4 non, 2 abstentions, 1 n'a pas participé.
Vote Affectation du résultat 20h04. 19 participants. 17 oui, 1 abstention, 1 n'a pas participé.

Clôture du Conseil d'Administration 20h10

Secrétaires de séance

M. GILET Mme ANDRIAMASY

M. Le Principal

M. ARDENTI

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE